

Chers parents,

Un élève de la classe de CP-CE1 a été signalé positif au test COVID. Il a contracté le virus à l'extérieur de l'école. La procédure de sécurité sanitaire a été enclenchée.

L'élève ainsi que l'ensemble de ses camarades de classe - considérés comme « cas contact à risque » - ont été placés en isolement à domicile. Les enfants bénéficieront de la continuité pédagogique assurée par les enseignantes de la classe. Ils retrouveront le chemin de l'école le mardi 25 mai 2021, à l'issue d'une semaine et d'un test réalisé le lundi 24 mai à J+7.

Le port du masque par les personnels et les gestes barrières ayant été respectés, il n'y a pas nécessité d'éloigner des personnels ou des élèves d'autres classes.

Nous vous invitons toujours à une surveillance renforcée de votre enfant :

- Observation d'éventuels symptômes
- Prise de température chaque matin

Soyez assurés que tout est mis en œuvre pour protéger la santé de votre enfant à l'école.

La Directrice (le 20/05/2021)